

<https://47.snuipp.fr/Salaires-Carte-scolaire-Retraites-actions-en-janvier>



Salaires, Carte scolaire, Retraites : actions en janvier

- SNUipp 47 - Édito -

Date de mise en ligne : lundi 2 janvier 2023

Dernière mise à jour : 2 janvier 2023

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Sommaire

- [Salaire, à quand le dégel ?](#)
- [Carte scolaire : le coup de froid](#)
- [Retraites : pas d'années en plus !](#)

Négociations salariales en cours, fermetures massives de postes, annonces très inquiétantes sur les retraites ... les raisons de colères sont nombreuses pour les personnels. Le syndicat appelle à se mobiliser notamment par la grève du 17 janvier.

Salaire, à quand le dégel ?

Le premier cycle de concertation sur les salaires s'est clôt à la mi-novembre. En parallèle l'inflation est "stabilisée" à 6,2% en Novembre, soit pratiquement 3 points au-dessus de la hausse du point d'indice consentie en juillet. C'est au final une baisse de presque 3% du pouvoir d'achat pour les personnels en 2022, qui fait suite à d'autres baisses, conséquences du gel du point d'indice...

Le syndicat a défendu lors des rencontres d'autres choix que ceux actuellement envisagés, avec notamment pour le ministère l'idée de rémunérer de nouvelles missions. Fort d'une pétition de plus de 47 000 signatures qu'il a porté jusqu'au ministère, il exige une revalorisation immédiate de 300 euros pour toutes et tous sans contrepartie. Le déclassé salarial n'a que trop duré.

La question salariale sera au cœur de la journée d'action du 17 janvier prochain (un préavis de grève est déposé) : la FSU appelle à des actions diversifiées qui peuvent être en dehors du temps de travail, pour rendre visible partout sur les territoires nos exigences dans l'éducation : rassemblements, manifestations, happenings, etc.

Pour le Lot-et-Garonne : Rassemblement bruyant devant la DSDEN à 11h30. Pique-nique sorti du sac à partir de 12h30 au local de la FSU 47 (169 bis avenue Jean Jaurès).

Ateliers pancartes, banderole pour la manif contre la réforme des retraites.

Carte scolaire : le coup de froid

1117 : le nombre de postes supprimés a été annoncé mardi 13 décembre en Comité Technique Ministériel. Le Ministère minimise ces chiffres en mélangeant volontairement l'apport des stagiaires ainsi qu'en omettant d'évoquer les postes fléchés à des missions autisme. Alors que la démographie est en baisse, le ministère ne saisit pas l'occasion pour commencer à résoudre les difficultés rencontrées sur le terrain comme les remplacements ou le manque de RASED.

Pourtant, le recrutement reste un levier essentiel pour améliorer les conditions de travail des personnels comme les conditions d'apprentissage des élèves. Plus de personnels c'est la possibilité d'avoir des remplaçant-es, des enseignant-es spécialisé-es en nombre suffisant ou encore se donner les moyens de faire baisser les effectifs dans toutes les classes. Le syndicat s'est exprimé à ce sujet : la mobilisation du 17 janvier sera un moment privilégié pour exiger les créations de postes.

Retraites : pas d'années en plus !

Les arbitrages gouvernementaux sur les retraites, qui devaient être connus le 15 décembre, le seront finalement le 10 janvier prochain. Cette temporisation et les consultations n'augurent pourtant aucun changement de cap : le gouvernement veut faire travailler les françaises et français plus longtemps. Et cela en dépit d'un système absolument viable, dicit le Conseil d'Orientation des Retraites (COR). Pourtant des alternatives existent, notamment en termes de financement, et il n'y a aucun impératif au recul de l'âge légal de départ à la retraite.

1^{re} date de mobilisation : jeudi 19 janvier.

Voir l'article : [Réforme des retraites : Grève le 19 janvier](#)